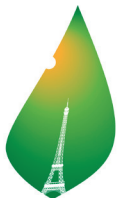




CLIMAT : LES FEMMES S'ENGAGENT !



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11



#FemmesetClimat



LAURENT FABIUS,
ministre des Affaires étrangères et
du Développement international,
président de la COP21

La France accueille en ce moment la 21^{ème} conférence des Nations unies sur les changements climatiques, la COP21, que j'ai l'honneur de présider. La bataille contre le dérèglement climatique ne pourra pas être

gagnée si elle ne prend pas en compte la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. A cela, deux raisons.

D'abord, si l'humanité tout entière est menacée par ces changements, les populations en situation de pauvreté, qui sont les plus vulnérables, subissent l'essentiel des leurs conséquences. Or les femmes constituent 70 % de la population pauvre au niveau mondial. Elles sont et seront donc les premières touchées. La conclusion à tirer est simple : lutter contre le dérèglement climatique, c'est également lutter pour les droits des femmes.

Ensuite, les femmes représentent un facteur clé des solutions, car elles sont un moteur du changement social et économique. Un exemple marquant : celui de Wangari Maathai, première femme africaine à avoir reçu le prix Nobel de la paix, en 2004. La campagne de reboisement du Kenya qu'elle avait lancée, avec le soutien des habitantes de son pays, a montré l'importance du rôle des femmes dans la transition vers un développement plus durable.

Il est indispensable que l'accord de Paris intègre une mention claire du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques de lutte contre le dérèglement climatique. Au-delà de l'accord, il est essentiel que les femmes soient placées au cœur des stratégies nationales de lutte contre le dérèglement climatique.

En tant que Président de la Conférence de Paris, je suis particulièrement attentif à cette question. Ma conviction est que le combat pour le climat est un combat à mener pour les femmes et avec elles.





MARISOL TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Lutter contre les changements climatiques est l'enjeu de ce siècle. Un enjeu pour notre survie et l'avenir de la planète, qui implique la transformation de nos sociétés et de nos économies. C'est pourquoi la COP21, qui réunit en ce moment l'ensemble des Etats à Paris pour

négocier un nouvel accord international sur le climat, revêt une importance particulière.

Dans ce cadre, il nous faut prendre en compte l'impact des changements climatiques sur les femmes. Parce que, dans bien des sociétés, ce sont encore les femmes qui principalement nourrissent les familles, collectent l'eau et le bois pour leurs foyers, assument la production agricole. Elles sont alors les premières touchées lorsque le climat se dérègle. Les changements climatiques sont des obstacles à leur autonomie financière, leur éducation et leur santé.

Les conflits qu'ils font naître, comme tous les conflits, sont pour elles sources d'incertitudes et de violences. Mais les femmes ne sont pas uniquement victimes des changements climatiques : elles sont aussi actrices des transformations attendues. Au niveau local, elles agissent pour mettre en œuvre des activités soutenables. Dans les négociations internationales, elles font entendre leur voix pour une société durable. Cela implique aussi de garantir à toutes et tous, l'accès aux terres, au foncier, aux biens communs, aux moyens de production et au microcrédit.

La conférence de Paris est une opportunité rare : celle de préparer un monde renouvelé que l'égalité entre les femmes et les hommes favorise. Mais aussi celle de mobiliser l'ensemble de la société, aux côtés des femmes déjà engagées, contre les changements climatiques.



ANNICK GIRARDIN,
secrétaire d'État chargée du
Développement et de la Francophonie

**Climat : les femmes peuvent
changer la donne !**

Oui, ce sont des femmes qui subissent en premier les impacts du dérèglement du climat dans les pays vulnérables. Quand il faut affronter la sécheresse du Sahel et le manque d'eau pour le foyer. Quand l'insécurité alimentaire menace directement l'avenir des enfants. Quand, aux côtés des hommes, elles doivent se protéger des catastrophes climatiques extrêmes.

Mais les femmes sont aussi, comme dans le développement, porteuses de solutions concrètes et utiles. Ce sont elles qui reboisent les zones désertiques au Niger. Elles qui replantent la mangrove au Sénégal. Elles qui façonnent des foyers améliorés pour réduire les risques dans les villages. Elles enfin qui diffusent les bonnes pratiques dans l'agriculture vivrière.

Dans la mobilisation aussi, les femmes sont en première ligne. Que ce soit au niveau international, avec Hindou Oumarou Ibrahim ou Christiana Figueres, ou en France, avec Ségolène Royal ou Laurence Tubiana, des femmes d'influence se mobilisent pleinement pour que nous aboutissions à un accord ambitieux.

Nous devons impérativement tenir compte de ces réalités.

Certains signes sont encourageants. Parmi les nouveaux objectifs de développement durable pour la planète, adoptés en septembre, figure désormais l'égalité des sexes. Il faut que nous poursuivions activement notre plaidoyer à ce sujet.

Intégrer le rôle des femmes dans la lutte contre le dérèglement du climat, c'est non seulement une question de justice ou d'équité sociale, mais également une question d'efficacité. Une société qui ne donne pas aux femmes toute leur place dans l'espace économique, social et politique, se prive de la moitié de ses talents et bride dramatiquement son potentiel de développement.

Toutes les occasions sont bonnes pour faire progresser les droits des femmes. Notre grande priorité diplomatique de 2015, le climat, nous donne justement l'opportunité et la responsabilité de mener conjointement ces combats.





PASCALE BOISTARD,
secrétaire d'État chargée
des Droits des femmes

A travers l'accès aux ressources, les conséquences des catastrophes climatiques, les violences commises sur les réfugiées, les femmes sont les premières victimes des conséquences du changement climatique. Le réchauffement risque d'exacerber la pauvreté des femmes dans le monde. Elles représentent déjà 70% des individus vivant avec moins de 1\$ par jour. L'injustice climatique accroît les inégalités femmes-hommes. C'est une double injustice inacceptable.

L'égalité femmes-hommes peut être un puissant moteur de changement, capable d'accélérer la transition écologique des sociétés. Mobiliser les femmes dans le monde entier, soutenir leurs initiatives, garantir leur participation à tous les niveaux dans les sphères de décision concernant le changement climatique et le développement durable est un impératif politique et une condition d'efficacité des politiques.

Enfin, la lutte contre le changement climatique offre de nombreuses opportunités économiques et sociales pour les femmes à travers leur participation à l'économie verte. Le grand défi de la transition écologique peut aussi contribuer à une société et une économie plus égalitaire et harmonieuse.

Le climat et l'égalité femmes-hommes, c'est l'enjeu de toutes et tous.

*Promouvoir la
place des femmes,
c'est agir pour
la planète.*

François Hollande, Président de la République
27 septembre 2015, Nations Unies





LES FEMMES SONT EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui les femmes...

représentent

70%

des 1,2 milliard de personnes vivant avec moins de

1\$/JOUR



assurent

60 à 80%

de la production agricole dans les pays en développement



mais ne gagnent que

10% du revenu total

et possèdent moins de 2% des terres

consacrent

3X

plus de temps à la collecte de l'eau que les hommes



sont plus menacées que les hommes

Le risque de décès en cas de catastrophe naturelle est

14X

plus élevé pour les femmes



IMPLIQUER LES FEMMES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR FAIRE DE LA COP21 UN SUCCÈS

La France accueille jusqu'au 11 décembre 2015 la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cette échéance cruciale a pour objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C au maximum. La France va jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus.

La lutte contre le dérèglement climatique et l'égalité entre les femmes et les hommes sont des impératifs politiques et éthiques, mais aussi des garanties d'efficacité des politiques de développement durable.

Dans son 5^e rapport publié en 2013, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) soulignait l'importance des activités humaines dans le dérèglement climatique et ses principales manifestations : augmentation de la température moyenne, réchauffement de l'océan, élévation du niveau de la mer, intensification des événements météorologiques extrêmes, ou encore aggravation des sécheresses. Pour répondre à ces enjeux, le GIEC proposait alors un ensemble de mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux conséquences inévitables du dérèglement climatique.

Il recommandait par ailleurs d'intégrer la question des inégalités entre les femmes et les hommes dans les conséquences du dérèglement climatique et dans la recherche de solutions. Au delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, enjeu principal de la COP21, ce sont nos modèles de développement qui doivent être repensés. Les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (égalité professionnelle, parité, lutte contre les violences, santé et droits sexuels et reproductifs, participation politique et économique, etc.) sont aujourd'hui un fondement de toute stratégie de développement durable.

Avec l'adoption des 17 objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, la communauté internationale dispose d'une nouvelle feuille de route pour les 15 prochaines années. L'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre le dérèglement climatique sont désormais au cœur de cet agenda universel et ont été les deux priorités de la France durant les négociations. Le « nouvel agenda 2030 pour le développement durable » et « l'accord de Paris » devront se compléter et se renforcer mutuellement.



LA FRANCE ENGAGÉE POUR QUE LES DROITS DES FEMMES AIENT TOUTE LEUR PLACE LORS DE LA CONFERENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT (COP21)



La France est résolument engagée pour que les négociations internationales sur le réchauffement climatique donnent toute leur place aux droits des femmes. Plusieurs initiatives nationales et internationales viennent marquer cet engagement :

- La France a organisé avec le Programme des Nations Unies pour le Développement et ONU Femmes un temps d'échange sur la question des femmes dans la lutte contre le dérèglement climatique en marge de la 70ème Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier.
- Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes ont organisé le 16 octobre 2015 l'événement « Climat : les femmes s'engagent ! » afin de mobiliser autour des enjeux du dérèglement climatique en matière de droits des femmes et sur le rôle de ces dernières dans le développement durable.
- Le 8 décembre se tient la journée dédiée au genre de la COP 21. Elle sera marquée par de nombreux événements qui permettront de mettre en exergue le rôle des femmes dans la lutte contre le dérèglement climatique.
- La France met en œuvre sa stratégie « Genre et développement 2013-2017 » qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un impératif éthique et politique et un objectif de développement à part entière.

QUELS ENJEUX POUR LA COP21 ?

167 pays ont rendu leur contribution nationale pour la Conférence de Paris avant son ouverture, parmi lesquelles près de 50 mentionnent l'égalité femmes-hommes.

- Un accord universel qui établisse des règles et des mécanismes permettant notamment de relever progressivement le niveau d'ambition des efforts de tous les pays afin de limiter effectivement le réchauffement climatique en dessous de 1.5 ou 2°C.
- La présentation par le plus grand nombre de pays possibles de leur contribution nationale. 167 pays l'avaient fait avant l'ouverture de la Conférence de Paris.
- Un accroissement de l'accompagnement financier en faveur des pays en développement dans leurs actions de lutte contre le dérèglement climatique, avant et après 2020 (62 milliards de dollars de financements publics et privés ont été mobilisés en 2014 à cet effet par les pays développés au profit des pays en développement ; un effort additionnel est nécessaire pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars par an en 2020).
- Des engagements complémentaires des acteurs non étatiques (villes, régions, entreprises, investisseurs, associations), de manière individuelle ou à travers des partenariats, dans le cadre du « Plan d'Action Lima Paris », afin d'accélérer le mouvement vers un modèle de développement plus sobre en carbone au niveau mondial, sans attendre l'entrée en vigueur du futur accord en 2020.

Les enjeux pour les droits des femmes :

- Qu'ils soient reconnus, ainsi que les droits de l'Homme dont ils font partie, de manière adéquate dans le résultat de la Conférence de Paris ;
- Que les politiques nationales d'atténuation et d'adaptation prennent en compte la question du genre, ce qui nécessite par exemple :
 - D'assurer une meilleure représentation des femmes dans les délégations participant aux négociations climatiques.
 - D'assurer l'inclusion du genre dans les décisions de financement. Le Fonds vert pour le climat, le premier à avoir inclus cette dimension dans ses modalités de fonctionnement devrait servir d'exemple.
 - S'assurer de la pleine mise en œuvre du programme de travail de Lima sur le genre adoptée en 2014, et qui institue par exemple la nomination d'un point focal genre expérimenté au sein du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Le Fonds vert, dirigé par une femme, Mme Hela Cheikhrouhou, a pris des mesures pour intégrer la dimension de l'égalité des sexes dans ses opérations. Son instrument directeur inclut plusieurs références à l'égalité des sexes et aux femmes dans les objectifs, la gouvernance et les modalités opérationnelles du fonds - notamment la participation des parties prenantes. Il exige la parité dans les équipes et au Conseil d'Administration. Le Fonds Vert est le premier fonds multilatéral pour le climat qui commencera ses opérations en ayant adopté un plan d'action et une politique sur le genre.





UN APPEL INTERNATIONAL À L'INITIATIVE DE DANIELLE BOUSQUET, CATHERINE COUTELLE ET CHANTAL JOUANNO

DEJÀ 1000 PERSONNALITÉS SIGNATAIRES DANS 20 PAYS

Le 16 octobre 2015, à un mois du lancement de la COP21 et à l'initiative des trois présidentes Danielle Bousquet (Haut Conseil à l'Égalité), Catherine Coutelle et Chantal Jouanno (respectivement présidentes des délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat), plus de 100 personnalités du monde politique, économique, scientifique et culturel ont lancé l'appel « Soutenir les femmes face au dérèglement climatique ; pourquoi nous nous engageons ».

Parmi les signataires, le climatologue Jean Jouzel, le généticien Axel Kahn, la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, la maire de Paris Anne Hidalgo, l'écrivaine Irène Frain ou encore l'actrice Marion Cotillard.

Appuyé sur un plaidoyer remis le 16 octobre à **Laurent Fabius**, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et à **Pascale Boistard**, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, pendant l'événement « Climat : les femmes s'engagent », cet appel peut être signé sur la plateforme femmesetclimat.fr.

Son but : convaincre les Etats, leurs négociatrices et négociateurs de la nécessité de prendre en compte la contribution des femmes à la lutte contre le changement climatique dans l'accord issu de la COP21. Le texte, signé par des personnalités d'une vingtaine de pays, a également vocation à sensibiliser l'opinion publique internationale à l'impact hors de proportion du changement climatique sur les femmes des pays en développement.



#FemmesetClimat